



Informations financières
consolidées au
31 décembre 2010

2010



LEGRAND
COMPTES CONSOLIDES
31 décembre 2010

Sommaire

Compte de résultat consolidé	2
Bilan consolidé	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Tableau de l'évolution des capitaux propres	6
Notes annexes	7

Compte de résultat consolidé

	Legrand		
	Période de 12 mois		
	close le 31 décembre		
	2010	2009	2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires (Note 1 (k))	3.890,5	3.577,5	4.202,4
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(1.797,7)	(1.700,6)	(2.070,0)
Frais administratifs et commerciaux	(1.032,2)	(987,6)	(1.144,6)
Frais de recherche et développement	(185,6)	(189,5)	(208,3)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 18 (b))	(117,4)	(175,7)	(136,7)
Résultat opérationnel (Note 18)	757,6	524,1	642,8
Charges financières (Note 19 (b))	(82,9)	(100,0)	(151,7)
Produits financiers (Note 19 (b))	11,7	11,9	29,1
Gains (pertes) de change (Note 19 (a))	(39,8)	(13,4)	(25,3)
Charges financières nettes	(111,0)	(101,5)	(147,9)
Résultat avant impôts	646,6	422,6	494,9
Impôts sur les résultats (Note 20)	(227,1)	(131,3)	(143,4)
Résultat net de l'exercice	419,5	291,3	351,5
Résultat net revenant à :			
– Legrand	418,3	289,8	349,9
– Intérêts minoritaires	1,2	1,5	1,6
Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	1,595	1,114	1,365
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	1,539	1,104	1,357

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2010	2009	2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de la période	419,5	291,3	351,5
Ecart actuariels (Notes 1 (q) et 15)	(9,1)	3,9	(24,5)
Impôts différés sur écarts actuariels	3,1	(1,5)	9,3
Impôts courants sur couverture d'investissement net en devises	7,4	(3,4)	-
Réserves de conversion (Notes 1 (m) et 12 (b))	99,7	18,0	(54,1)
Résultat global de la période	520,6	308,3	282,2

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Bilan consolidé

	Legrand		
	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Notes 1 (d) et 9)	232,3	173,5	254,4
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	305,3
Créances impôt courant ou exigible	18,2	22,4	11,0
Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7)	496,4	501,1	621,7
Autres créances (Note 8)	127,5	125,4	139,8
Stocks (Notes 1 (i) et 6)	549,1	427,5	602,9
Autres actifs financiers courants (Note 22)	0,6	0,6	5,0
Total Actifs courants	1.424,1	1.250,5	1.940,1
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2)	1.768,0	1.769,8	1.772,7
Goodwill (Notes 1 (g) et 3)	2.132,2	1.855,1	1.854,3
Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4)	613,4	646,1	722,2
Autres titres immobilisés (Note 5)	32,3	6,5	13,1
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	90,1	82,1	76,4
Autres actifs non courants	4,6	4,3	4,9
Total Actifs non courants	4.640,6	4.363,9	4.443,6
Total Actif	6.064,7	5.614,4	6.383,7

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Legrand			
	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
<i>(en millions d'euros)</i>			
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts courants (Notes 1 (t) et 16)	216,8	445,5	401,3
Dettes d'impôt courant ou exigible	46,9	15,3	12,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432,0	357,7	410,4
Provisions courantes (Note 14)	113,8	107,9	75,9
Autres passifs courants (Note 17)	443,2	407,7	432,5
Autres passifs financiers courants (Note 22)	0,3	0,3	0,0
Total Passifs courants	1.253,0	1.334,4	1.332,2
Passifs non courants			
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	633,5	625,0	638,9
Provisions non courantes (Note 14)	91,6	63,6	62,3
Autres passifs non courants	0,7	0,3	0,2
Avantages au personnel (Notes 1(q) et 15)	136,9	128,9	144,1
Emprunts non courants (Notes 1(t) et 13)	1.213,0	1.067,8	2.020,2
Total Passifs non courants	2.075,7	1.885,6	2.865,7
Capitaux propres			
Capital social (Note 10)	1.052,6	1.052,4	1.051,3
Réserves (Note 12 (a))	1.810,7	1.568,4	1.378,3
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(132,7)	(231,6)	(249,4)
Capitaux propres revenant au Groupe	2.730,6	2.389,2	2.180,2
Intérêts minoritaires	5,4	5,2	5,6
Total Capitaux propres	2.736,0	2.394,4	2.185,8
Total Passif	6.064,7	5.614,4	6.383,7

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Legrand		
	Période de 12 mois		
	close le 31 décembre		
	2010	2009	2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de l'exercice	419,5	291,3	351,5
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
– Amortissement des immobilisations corporelles (Note 18 (a))	120,2	126,5	136,1
– Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 18 (a))	46,2	57,3	71,8
– Amortissement des frais de développement (Note 18 (a))	25,1	20,5	9,2
– Amortissement des charges financières	2,0	1,8	1,4
– Dépréciation du goodwill (Notes 3 et 18 (b))	0,0	16,6	0,0
– Variation des impôts différés	1,7	(23,0)	(15,0)
– Variation des autres actifs et passifs non courants	35,2	(0,7)	9,0
– Perte (gain) de change	23,3	1,4	20,2
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	1,7	0,9	8,2
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(1,9)	(8,5)	3,6
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :			
– Stocks	(87,5)	186,5	22,7
– Créances clients et comptes rattachés	47,2	135,5	24,0
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57,3	(56,4)	(65,6)
– Autres actifs et passifs opérationnels	59,4	(23,4)	0,4
Flux de trésorerie issus des opérations courantes	749,4	726,3	577,5
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	8,9	43,8	12,5
Investissements	(82,5)	(84,3)	(131,0)
Frais de développement capitalisés	(30,3)	(31,3)	(29,4)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	0,0	(0,7)	(0,3)
Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3)	(257,2)	(4,6)	(123,6)
Investissements en participations non consolidées	(31,4)	0,0	(8,7)
Flux de trésorerie générés par les investissements	(392,5)	(77,1)	(280,5)
– Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	0,4	1,3	3,9
– Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)	3,1	75,8	(85,5)
– Dividendes payés par Legrand	(183,7)	(182,8)	(180,0)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(0,5)	(1,5)	(1,4)
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit	330,6	72,0	770,9
– Remboursement d'emprunts	(193,3)	(916,7)	(102,1)
– Frais d'émission de la dette	(2,7)	(1,4)	0,0
– Cession (acquisition) de valeurs mobilières de placement	0,0	305,2	(304,7)
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	(264,0)	(74,9)	(357,4)
Flux de trésorerie issus des opérations financières	(310,1)	(723,0)	(256,3)
Effet net des conversions sur la trésorerie	12,0	(7,1)	(7,4)
Variation nette de la trésorerie	58,8	(80,9)	33,3
Trésorerie en début d'exercice	173,5	254,4	221,1
Trésorerie à la clôture de l'exercice (Note 9)	232,3	173,5	254,4
Détail de certains éléments :			
– cash flow libre (Note 24)	645,5	654,5	429,6
– intérêts payés au cours de l'exercice	50,6	106,6	101,7
– impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	152,2	153,5	177,4

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau de l'évolution des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capitaux propres revenant à Legrand				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	TOTAL		
Au 31 décembre 2007	1.083,9	1.238,4	(194,0)	2.128,3	2,8	2.131,1
Résultat net de la période		349,9		349,9	1,6	351,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(15,2)	(55,4)	(70,6)	1,3	(69,3)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>334,7</i>	<i>(55,4)</i>	<i>279,3</i>	<i>2,9</i>	<i>282,2</i>
Dividendes versés		(180,0)		(180,0)	(1,4)	(181,4)
Augmentation de capital (Note 10)	3,9			3,9		3,9
Annulation rachat d'actions (Note 10)	(36,5)	36,5		0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(85,5)		(85,5)		(85,5)
Variation de périmètre		0,0		0,0	1,3	1,3
Impôts courants sur rachats d'actions propres		16,7		16,7		16,7
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		17,5		17,5		17,5
Au 31 décembre 2008	1.051,3	1.378,3	(249,4)	2.180,2	5,6	2.185,8
Résultat net de la période		289,8		289,8	1,5	291,3
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(1,0)	17,8	16,8	0,2	17,0
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>288,8</i>	<i>17,8</i>	<i>306,6</i>	<i>1,7</i>	<i>308,3</i>
Dividendes versés		(182,8)		(182,8)	(1,5)	(184,3)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	1,1	0,2		1,3		1,3
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		75,8		75,8		75,8
Variation de périmètre		0,0		0,0	(0,6)	(0,6)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,9)		(0,9)		(0,9)
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		9,0		9,0		9,0
Au 31 décembre 2009	1.052,4	1.568,4	(231,6)	2.389,2	5,2	2.394,4
Résultat net de la période		418,3		418,3	1,2	419,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		1,4	98,9	100,3	0,8	101,1
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>419,7</i>	<i>98,9</i>	<i>518,6</i>	<i>2,0</i>	<i>520,6</i>
Dividendes versés		(183,7)		(183,7)	(0,5)	(184,2)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	0,2	0,2		0,4		0,4
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		3,1		3,1		3,1
Variation de périmètre*		(18,0)		(18,0)	(1,3)	(19,3)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,3		0,3		0,3
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		20,7		20,7		20,7
Au 31 décembre 2010	1.052,6	1.810,7	(132,7)	2.730,6	5,4	2.736,0

* En accord avec IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises et IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels, l'augmentation du pourcentage d'intérêt dans la filiale EMB Electrical Industries SAE (Egypte) par complément d'acquisition sur le deuxième trimestre 2010 a été comptabilisée directement en capitaux propres pour un montant de 13,1 millions d'euros. Le Groupe détient désormais 100% de cette filiale.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

SOMMAIRE DETAILLE

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Pages
Informations générales	8
Liste des sociétés consolidées	8
Note 1 - Principes comptables	11
Note 2 - Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))	26
Note 3 - Goodwill (Note 1 (g))	28
Note 4 - Immobilisations corporelles (Note 1 (h))	31
Note 5 - Autres titres immobilisés	35
Note 6 - Stocks (Note 1 (i))	35
Note 7 - Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))	35
Note 8 - Autres créances	36
Note 9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, valeurs mobilières de placement (Note 1 (d))	36
Note 10 - Capital social et résultat net par action (Note 1 (s))	37
Note 11 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 1 (o))	39
Note 12 - Réserves et réserves de conversion	42
Note 13 - Emprunts non courants (Note 1 (t))	43
Note 14 - Provisions	47
Note 15 - Avantages au personnel (Note 1 (q))	47
Note 16 - Emprunts courants (Note 1 (t))	52
Note 17 - Autres passifs courants	53
Note 18 - Analyse de certains frais	53
Note 19 - Charges financières nettes	54
Note 20 - Impôts sur les résultats (Note 1 (j))	54
Note 21 - Engagements	57
Note 22 - Instruments financiers et gestion des risques financiers	58
Note 23 - Informations relatives aux parties liées	65
Note 24 - Informations par segments géographiques (Note 1 (r))	68
Note 25 - Informations trimestrielles – non auditées	71
Note 26 – Evénements postérieurs à la clôture	74

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Informations générales

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits dans près de 180 pays. Ses principaux marchés restent la France, l'Italie et les États-Unis, qui ont généré près de 53% de son chiffre d'affaires net annuel en 2010 (56% en 2009 et 54% en 2008), le poids des nouvelles économies progressant pour représenter le tiers du chiffre d'affaires.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Le 15 avril 2010, le document de référence au titre de l'exercice 2009 a été déposé à l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D 10-0270.

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 09 février 2011 par le Conseil d'administration.

Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 140 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 31 décembre 2010 :

Filiales françaises

Groupe Arnould
ICM Group
Legrand France
Legrand SNC
Planet-Wattohm

Filiales étrangères

Bticino	Italie
Bticino Chile	Chili
Bticino de Mexico	Mexique
Cablofil Inc	Etats-Unis
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
HDL Da Amazonia Industria Electronica Ltda	Brésil
Indo Asian Switchgear (ERA Electricals)	Inde
Inform Elektronik	Turquie
Kontaktor	Russie
Legrand	Russie
Legrand Colombia	Colombie
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrical	Chine
Legrand Elektrik	Turquie
Legrand Electrique	Belgique
Legrand España	Espagne
Legrand Group Pty Ltd	Australie
Legrand India	Inde
Legrand Polska	Pologne
Legrand Zrt	Hongrie
Ortronics	Etats-Unis
Pass & Seymour	Etats-Unis
Rocom	Hong Kong
Shidean	Chine
TCL International Electrical	Chine
TCL Wuxi	Chine
The Watt Stopper	États-Unis
The Wiremold Company	Etats-Unis

Au 31 décembre 2010, les filiales sont toutes contrôlées à 100% par Legrand à l'exception des sociétés suivantes : Alborz Electrical Industries Ltd (Iran), Kontaktor (Russie), Legrand Polska (Pologne), Shidean (Chine) détenues à plus de 95%, Ticino del Peru S.A (Pérou) détenue à plus de 86% et Bticino (Thaïlande) détenue à 51%.

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2008 est le suivant :

2008	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Kontaktor	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Macse	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Alpes Technologies	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
TCL Wuxi	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
PW Industries	2 mois de résultat	5 mois de résultat	8 mois de résultat	11 mois de résultat
Estap		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
HDL		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
Electrak		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat

2009	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Estap	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
HDL	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Electrak	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat

2010	31 décembre
Inform	6 mois de résultat
Indo Asian Switchgear	4 mois de résultat

Les entités consolidées pour la première fois, selon le tableau ci-dessus, ont contribué au titre de l'exercice 2010 au chiffre d'affaires du Groupe pour 41,1 millions d'euros et au résultat net pour 1,8 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a en particulier réalisé les acquisitions suivantes :

- En juillet 2010, acquisition de 100% des titres d'Inform, leader des UPS (Uninterruptible Power Supply, Alimentation statique sans interruption (onduleur)) et des équipements électriques sécurisés en Turquie. Basé à Istanbul, Inform emploie 360 personnes.

- En septembre 2010, acquisition de 100% des actifs nets d'Indo Asian Switchgear (ERA Electricals) (division d'Indo Asian Fusegear Limited), acteur majeur du marché indien de la protection. Basé à proximité de New Delhi, Indo Asian Switchgear emploie environ 2.000 personnes.

- En décembre 2010, acquisition de 100% des titres de Meta System Energy, spécialiste des UPS en Italie. Basé à Reggio nell'Emilia, Meta System Energy emploie près de 50 personnes. Cette entité sera consolidée à partir du 1^{er} janvier 2011.

Au total, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) ainsi que des achats d'intérêts minoritaires et des investissements en participations non consolidées s'est élevé à 288,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2010.

1) Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2010, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 31 décembre 2010.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables du Groupe. Les domaines très complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1 (v).

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Conformément à l'avis du CNC (Conseil National de la Comptabilité), le Groupe a choisi de comptabiliser la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) sur le poste 'Impôts sur les résultats' du compte de résultat à compter du 1^{er} janvier 2010.

a) Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations

Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe par anticipation en 2009 et de manière obligatoire en 2010, ayant une incidence sur les états financiers du Groupe

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises et IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels, adoptée le 3 juin 2009.

Dans ce cadre :

- L'augmentation du pourcentage d'intérêt réalisée en 2010 est comptabilisée directement en capitaux propres.

- Les coûts d'acquisition déterminés à la date de prise de contrôle, représentent la juste valeur des entités acquises. A ce titre, ils n'incluent pas les charges et frais externes relatifs à l'acquisition mais intègrent les compléments de prix évalués à leur juste valeur.

Le Groupe applique également IFRIC 16 - Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger adoptée le 4 juin 2009 (Note 12 (b)).

Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire en 2010, sans incidence sur les états financiers du Groupe

Les amendements ou interprétations exposés ci-dessous sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe :

IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier

En juillet 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier. Adoptée le 22 juillet 2009, cette interprétation s'applique à la comptabilisation des produits, et des charges qui y sont associées, par les entités qui construisent des biens immobiliers directement, ou recourent à la sous-traitance.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires

En novembre 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires. Adoptée le 27 novembre 2009, cette interprétation s'applique notamment aux distributions d'actifs en nature et aux distributions qui donnent aux actionnaires le choix de recevoir, soit un bien en nature, soit de la trésorerie. Elle répond aux questions relatives à la date de comptabilisation et à l'évaluation du dividende à payer ainsi qu'à la méthode de comptabilisation de la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable du dividende à payer.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2009.

IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients

En janvier 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients. Adoptée le 1^{er} décembre 2009, cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts de leurs clients.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne ou d'application obligatoire au Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011

(1) Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne :

Amendement IAS 32 – Classement des droits de souscription émis

En octobre 2009, l'IASB a publié l'amendement à IAS 32 - Classement des droits de souscription émis. Adopté le 24 décembre 2009, cet amendement concerne certains droits de souscription émis dans une devise autre que celle de fonctionnement de l'émetteur. Jusqu'à maintenant de tels droits étaient comptabilisés en tant que dérivés de dettes. Désormais, sous certaines conditions, ces droits sont classés en capitaux propres sans tenir compte de la nature de la devise choisie pour le prix d'exercice.

Cet amendement entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010.

IFRIC 14 révisée – Paiements anticipés des exigences de financement minimal

En novembre 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 14 révisée – Paiements anticipés des exigences de financement minimal. Selon IFRIC 14, dans certaines circonstances, les entités ne peuvent pas comptabiliser à l'actif des paiements anticipés relatifs aux exigences de financement minimal. Adoptée le 19 juillet 2010, cette interprétation révisée a pour objet de corriger ces conséquences inattendues.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

En novembre 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres. Adoptée le 23 juillet 2010, cette interprétation donne des orientations sur la manière de rendre compte de l'extinction d'un passif financier par l'émission d'instruments de capitaux propres.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010.

IAS 24 Révisée – Information relative aux parties liées

En novembre 2009, l'IASB a publié la version révisée d'IAS 24 – Information relative aux parties liées. Adoptée le 19 juillet 2010, les modifications apportées par cette version révisée simplifient les dispositions relatives à l'information à fournir concernant les entités liées à une administration publique et clarifient la définition d'une partie liée.

La version révisée de cette norme entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

(2) Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne :

IFRS 9 – Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 – Instruments financiers qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Cette norme retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 prescrit également une seule méthode de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39.

En octobre 2010, l'IASB a publié des compléments à la norme IFRS 9 – Instruments financiers relatifs à la comptabilisation des passifs financiers. Les modifications portent sur le classement et l'évaluation des passifs financiers : les émetteurs, qui choisissent d'évaluer leurs dettes à la juste valeur, devront comptabiliser les variations de juste valeur liées aux variations de leur propre risque de crédit, dans les autres éléments du résultat global au sein de l'état de la performance plutôt qu'au compte de résultat.

Cette norme ainsi que les nouvelles dispositions entrent en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IFRS 7 – Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers

En octobre 2010, l'IASB a publié des amendements à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir, intitulés « Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers ». Ces amendements permettront à des utilisateurs d'états financiers d'améliorer leur compréhension d'opérations de transfert d'actifs financiers et imposent également de fournir des informations complémentaires si un montant disproportionné d'opérations de transfert est réalisé aux alentours de la fin de période de reporting.

Ces amendements sont applicables au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

En décembre 2010, l'IASB a publié des amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat, intitulés « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ». Ces nouvelles dispositions introduisent une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon.

Ces amendements sont applicables au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Le Groupe a commencé à examiner l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations afin de déterminer les modifications qu'ils pourraient entraîner dans les informations communiquées.

b) Principes de Consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

c) Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie de présentation sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture des comptes des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

e) Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

f) Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ;
- sur 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux brevets sont comprises dans les frais de recherche et développement du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques sont classées dans les actifs à durée de vie utile indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de leur durée d'utilisation est faite régulièrement et peut amener à reclasser les marques à durée de vie utile indéfinie en marques à durée de vie définie.

Les marques à durée de vie indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Les marques font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Une perte pour dépréciation est constatée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

g) Goodwill

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des goodwill correspond aux pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou de zone économique disposant d'une direction commune.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

Le taux d'actualisation retenu est le CMPC (coût moyen pondéré du capital) ajusté pour tenir compte du risque spécifique à l'unité génératrice de trésorerie.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

h) Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage ainsi que les autres immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile respective; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel.....	8 à 10 ans
Outillage.....	5 ans
Matériel et mobilier de bureau.....	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur (diminuée du coût de cession).

i) Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette, le coût d'acquisition étant principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût des produits finis et des encours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

j) Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

Concernant les filiales à l'étranger, conformément à IAS 12.39 qui stipule que l'entité consolidante ne constate pas d'impôt différé passif sur les différences temporaires provenant des entités du Groupe lorsque l'entité consolidante maîtrise le calendrier de retournement de ces différences temporaires et qu'il est probable que celles-ci ne vont pas se retourner dans un futur proche, il n'est généralement pas constaté d'impôt différé sur les filiales au titre des résultats accumulés.

k) Constatation des produits

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

I) Instruments financiers

(1) Juste valeur

Conformément à la norme IFRS 7 amendée, les instruments financiers sont classés en trois catégories hiérarchisées en fonction des techniques de valorisation suivantes :

- Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif,
- Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,
- Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat, elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

(2) Instruments financiers qualifiés de couverture

Conformément à la norme IAS 39, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture.

Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considéré comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

Les obligations Yankee libellées en dollars américains ont fait l'objet jusqu'en 2008 d'une couverture de change par l'intermédiaire d'un contrat de swap en euros. Ce n'est donc qu'à compter de l'exercice suivant l'expiration de ce swap, soit le 1^{er} janvier 2009, que le Groupe a été en mesure d'appliquer la norme IAS 39.102.

Le Groupe a ainsi porté au poste 'Réserves de conversion' la variation latente de change des obligations Yankee qui constituent un instrument de couverture de son investissement net aux Etats-Unis (Note 22).

m) Instruments dérivés financiers et sur matières premières

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers; les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swap, cap, option et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument dérivé qui est considérée comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

Concernant les autres instruments dérivés, bien qu'étant en position de couverture économique des risques, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture tel que définie par l'IAS 39 et a opté pour leur comptabilisation à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant constatées au compte de résultat en charges ou produits financiers pour la couverture des taux d'intérêts, en gains (pertes) de change pour la couverture des opérations en devises et en résultat opérationnel pour la couverture des matières premières.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 22.

n) Responsabilités environnementales et responsabilité produits

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passif relatif au coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en cotisant à des éco-organismes.

o) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

p) Transferts et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

q) Avantages au personnel

(1) Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le Groupe applique la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

(2) Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Les avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

r) Informations sectorielles

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

s) Résultat net par action et résultat net dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives à la date de clôture.

Le nombre moyen d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues.

t) Emprunts courants et non courants

Les emprunts courants et non courants sont principalement constitués d'emprunts obligataires et de dettes financières auprès d'établissements de crédit. Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

u) Coûts d'emprunt

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 amendée, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

v) Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

(1) Dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1 (f) et 1 (g). Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est définie sont amorties sur leur durée de vie utile et font également l'objet de tests de dépréciation périodiques quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des goodwill et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les goodwill aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation des goodwill ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée indéfinie aux fins des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations soumis aux aléas de l'environnement économique du Groupe. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

(2) Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

(3) Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour garantie, les frais de développement capitalisés.

2) Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))

Avant le 10 décembre 2002, Legrand n'avait pas d'activité significative. Cette Société a acquis 98 % des actions en circulation de Legrand France le 10 décembre 2002 et le capital résiduel, soit 2 %, le 2 octobre 2003, formant ainsi « le Groupe ».

Le prix d'achat total des actions de Legrand France, ainsi que les commissions et frais afférents (3.748,0 millions d'euros), ont été affectés en particulier aux marques et aux brevets.

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Marques à durée indéfinie	1.408,0	1.408,0	1.418,6
Marques à durée définie	195,6	191,3	161,1
Brevets	11,5	28,6	57,4
Autres actifs incorporels	152,9	141,9	135,6
	1.768,0	1.769,8	1.772,7

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009, la revue de la durée d'utilisation des marques a conduit le Groupe à procéder à un reclassement d'une marque à durée de vie indéfinie en marque à durée de vie définie (Note 1 (f)).

Les marques s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	1.651,1	1.617,2	1.590,4
- Acquisitions	5,1	33,6	23,7
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	17,9	0,3	3,1
	1.674,1	1.651,1	1.617,2
Amortissements cumulés	(70,5)	(51,8)	(37,5)
A la fin de la période	1.603,6	1.599,3	1.579,7

Les marques à durée de vie indéfinie ont fait l'objet de tests de dépréciation avec un taux d'actualisation avant impôt compris entre 10,0% et 10,5% et un taux de croissance à l'infini compris entre 2,9% et 3,4%.

Pour la période close le 31 décembre 2010, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des marques à durée de vie indéfinie.

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme (évolution défavorable de 100 points de base pour ces deux facteurs) a été menée et ne conduirait pas à la constatation de perte de valeur pour les marques à durée de vie indéfinie.

Les brevets s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	571,3	572,6	570,3
- Acquisitions	0,0	0,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	3,8	(1,3)	2,3
	575,1	571,3	572,6
Amortissements cumulés	(563,6)	(542,7)	(515,2)
A la fin de la période	11,5	28,6	57,4

Pour l'exercice 2010, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels (y compris les frais de développement capitalisés) s'élèvent à 71,3 millions d'euros (77,8 millions d'euros pour l'exercice 2009; 81,0 millions d'euros pour l'exercice 2008) incluant les amortissements des marques et brevets qui s'analysent comme suit :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
France	9,3	1,8	11,1
Italie	4,6	0,0	4,6
Reste de l'Europe	1,3	1,5	2,8
USA/Canada	1,6	8,4	10,0
Reste du monde	0,5	4,6	5,1
	17,3	16,3	33,6

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des brevets et des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
2011	11,5	15,4	26,9
2012	0,0	15,1	15,1
2013	0,0	15,1	15,1
2014	0,0	15,1	15,1
2015	0,0	15,1	15,1

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Frais de développement capitalisés	107,4	101,6	90,9
Logiciels	14,2	12,2	14,4
Autres	31,3	28,1	30,3
	152,9	141,9	135,6

3) Goodwill (Note 1 (g))

Les goodwill s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
France	631,7	600,3	600,3
Italie	342,4	311,2	307,6
Reste de l'Europe	276,8	212,5	213,1
USA/Canada	320,9	301,0	307,6
Reste du monde	560,4	430,1	425,7
	2.132,2	1.855,1	1.854,3

L'affectation géographique des goodwill s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les goodwill qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base provisoire au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de l'année suivante sur la base de l'allocation définitive.

Dans les zones 'Reste de l'Europe' et 'Reste du monde' aucun goodwill alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10% du goodwill total.

Les variations des goodwill s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	1.855,1	1.854,3	1.815,9
- Acquisitions	206,0	0,0	117,1
- Ajustements	0,0	(19,9)	(30,0)
- Dépréciation	0,0	(16,6)	0,0
- Effet de conversion	71,1	37,3	(48,7)
A la fin de la période	2.132,2	1.855,1	1.854,3

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du goodwill.

Aux fins de tests de dépréciation, un goodwill a été attribué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie.

Ces pays, auxquels un goodwill a été attribué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le goodwill, et la valeur d'utilité des filiales du pays.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des filiales concernées.

En conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt.

Pour la période close au 31 décembre 2010, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		631,7	11,0%	2,5%
Italie		342,4	10,6%	2,5%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	276,8	8 à 15%	2,5 à 5%
USA/Canada		320,9	10,5%	3,25%
Reste du monde		560,4	11 à 16%	2,5 à 5%
		2.132,2		

Pour la période close le 31 décembre 2010, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwill.

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme (évolution défavorable de 50 à 100 points de base selon les zones géographiques pour ces deux facteurs) a été menée et ne conduirait pas à la constatation de perte de valeur complémentaire pour les goodwill.

Pour la période close au 31 décembre 2009, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation étaient les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	10,6%	2,5%
Italie		311,2	10,3%	2,5%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	212,5	8 à 15%	2,5 à 5%
USA/Canada		301,0	9,8%	3,25%
Reste du monde		430,1	11 à 16%	2,5 à 5%
		1.855,1		

Pour la période close le 31 décembre 2009, le Groupe a comptabilisé une charge de dépréciation de 16,6 millions d'euros relative aux goodwill classée sur la ligne 'Autres produits (charges) opérationnels' du compte de résultat.

Pour la période close au 31 décembre 2008, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation étaient les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actuali- sation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	12,9%	2,5%
Italie	Valeur d'utilité	307,6	12,3%	2,5%
Reste de l'Europe		213,1	12 à 16%	2,5 à 5%
USA/Canada		307,6	12,5%	2,5 à 5%
Reste du monde		425,7	12 à 23%	2,5 à 5%
		1.854,3		

Pour la période close le 31 décembre 2008, il n'existait pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwill.

En 2010, les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 257,2 millions d'euros.

En 2009, les acquisitions de filiales pour un montant de 4,6 millions d'euros correspondent essentiellement à des ajustements de prix des acquisitions réalisées antérieurement.

En 2008, les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 123,6 millions d'euros.

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les goodwill qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base provisoire au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de l'année suivante sur la base de l'allocation définitive.

Les allocations de prix d'acquisition pour les périodes closes au 31 décembre 2010, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 s'établissent comme suit :

	Période de 12 mois close le		
	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
- Marques	5,1	33,6	23,7
- Impôts différés sur Marques	(1,0)	(7,9)	(6,4)
- Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	-	-	-
- Goodwill	206,0	-	117,1

4) Immobilisations corporelles (Note 1 (h))

a) Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 31 décembre 2010 :

31 décembre 2010 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	22,2	5,5	12,4	1,9	7,1	49,1
Constructions	103,4	71,3	28,9	13,8	22,8	240,2
Matériel et outillage	82,9	65,6	25,3	11,7	60,2	245,7
Immobilisations en cours et autres immobilisations	17,9	15,4	15,2	12,0	17,9	78,4
	226,4	157,8	81,8	39,4	108,0	613,4

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 16,6 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2009 :

31 décembre 2009 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	23,2	5,5	12,4	1,7	5,2	48,0
Constructions	111,6	77,4	34,7	13,5	19,7	256,9
Matériel et outillage	98,4	71,5	30,7	13,3	51,2	265,1
Immobilisations en cours et autres immobilisations	22,3	11,8	14,0	14,1	13,9	76,1
	255,5	166,2	91,8	42,6	90,0	646,1

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2008 :

31 décembre 2008 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,2	5,5	14,2	2,2	6,1	52,2
Constructions	119,0	89,8	41,0	17,9	20,3	288,0
Matériel et outillage	116,2	82,0	32,7	15,9	45,0	291,8
Immobilisations en cours et autres immobilisations	22,7	13,5	15,7	20,2	18,1	90,2
	282,1	190,8	103,6	56,2	89,5	722,2

b) Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2010 s'analysent comme suit :

31 décembre 2010 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	15,5	18,7	8,9	5,6	22,3	71,0
Cessions	(0,5)	(0,1)	(3,8)	(0,8)	(1,7)	(6,9)
Dotations aux amortissements	(43,1)	(27,0)	(18,7)	(11,1)	(20,3)	(120,2)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,0)	0,0	2,1	(0,3)	5,6	6,4
Effet de conversion	0,0	0,0	1,5	3,4	12,1	17,0
	(29,1)	(8,4)	(10,0)	(3,2)	18,0	(32,7)

31 décembre 2010 (en millions d'euros)							
	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,2	0,1	(0,1)	(1,0)	0,9	1,0	1,1
Constructions	3,0	4,0	(2,8)	(26,5)	1,4	4,2	(16,7)
Matériel et outillage	33,7	15,6	(3,6)	(78,7)	5,1	8,5	(19,4)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	34,1	(19,7)	(0,4)	(14,0)	(1,0)	3,3	2,3
	71,0	0,0	(6,9)	(120,2)	6,4	17,0	(32,7)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2009 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2009 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	25,5	18,8	11,1	4,3	15,5	75,2
Cessions	(3,3)	(14,6)	(8,6)	(4,6)	(4,0)	(35,1)
Dotations aux amortissements	(47,1)	(28,7)	(17,9)	(12,0)	(20,8)	(126,5)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,7)	(0,1)	3,1	(0,5)	0,8	1,6
Effet de conversion	0,0	0,0	0,5	(0,8)	9,0	8,7
	(26,6)	(24,6)	(11,8)	(13,6)	0,5	(76,1)

31 décembre 2009*(en millions d'euros)*

	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,2	0,5	(4,5)	(1,0)	(0,1)	0,7	(4,2)
Constructions	6,8	7,7	(22,4)	(26,3)	1,1	2,0	(31,1)
Matériel et outillage	35,3	19,4	(5,9)	(83,6)	2,9	5,2	(26,7)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	32,9	(27,6)	(2,3)	(15,6)	(2,3)	0,8	(14,1)
	75,2	0,0	(35,1)	(126,5)	1,6	8,7	(76,1)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2008 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2008*(en millions d'euros)*

	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	34,2	32,3	16,2	10,7	25,9	119,3
Cessions	(1,9)	(7,2)	(1,3)	(3,3)	(2,2)	(15,9)
Dotations aux amortissements	(54,5)	(30,1)	(17,6)	(16,4)	(17,5)	(136,1)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(6,5)	(0,3)	12,5	0,2	8,9	14,8
Effet de conversion	0,0	0,0	(9,0)	2,2	(9,8)	(16,6)
	(28,7)	(5,3)	0,8	(6,6)	5,3	(34,5)

31 décembre 2008*(en millions d'euros)*

	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	1,2	(1,2)	(0,6)	(2,5)	(1,1)	(4,2)
Constructions	23,4	14,4	(10,1)	(29,6)	4,8	(4,4)	(1,5)
Matériel et outillage	46,8	24,9	(3,5)	(90,2)	14,5	(8,3)	(15,8)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	49,1	(40,5)	(1,1)	(15,7)	(2,0)	(2,8)	(13,0)
	119,3	0,0	(15,9)	(136,1)	14,8	(16,6)	(34,5)

- c) Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Terrains	3,8	3,8	3,8
Constructions	40,1	43,9	37,4
Matériel et outillage	31,6	32,2	32,4
	75,5	79,9	73,6
Amortissements cumulés	(37,8)	(39,6)	(37,7)
	37,7	40,3	35,9

- d) Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Emprunts non courants	17,8	20,5	21,5
Emprunts courants	2,6	2,7	2,5
	20,4	23,2	24,0

- e) L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	3,0	3,3	3,4
Un à deux ans	2,9	3,0	3,2
Deux à trois ans	2,1	2,8	3,1
Trois à quatre ans	1,4	2,1	3,1
Quatre à cinq ans	1,4	1,4	2,4
Au-delà de cinq ans	11,7	14,5	18,6
	22,5	27,1	33,8
Dont intérêts	(2,1)	(3,9)	(9,8)
Valeur actualisée des loyers futurs minimaux	20,4	23,2	24,0

5) Autres titres immobilisés

	31 décembre 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Autres titres immobilisés	32,3	6,5	13,1

Au 31 décembre 2010, l'évolution de ce poste est due essentiellement à l'acquisition de Meta System Energy (Italie). Cette entité sera consolidée à partir du 1^{er} janvier 2011.

6) Stocks (Note 1 (i))

Les stocks s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Matières premières, fournitures et emballages	222,3	172,2	222,1
Produits semi-finis	90,0	84,7	104,7
Produits finis	336,6	270,6	364,5
	648,9	527,5	691,3
Provisions pour dépréciation	(99,8)	(100,0)	(88,4)
	549,1	427,5	602,9

7) Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))

Le Groupe réalise plus de 95% de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentent approximativement 27% du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé.

	31 décembre 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Créances clients	466,5	443,0	569,8
Comptes rattachés	89,2	108,5	82,9
	555,7	551,5	652,7
Provisions pour dépréciation	(59,3)	(50,4)	(31,0)
	496,4	501,1	621,7

Les caractéristiques des contrats de cession de créances, mis en place depuis 2009, ont permis au Groupe de décomptabiliser ces créances pour un montant de 11,1 millions d'euros au 31 décembre 2010, conformément à la norme IAS 39 (18,1 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	56,8	55,9	82,8
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	16,6	17,0	18,6
Echéances supérieures à 12 mois	16,8	10,2	12,2
	90,2	83,1	113,6

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 50,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 (43,5 millions d'euros au 31 décembre 2009; 27,9 millions d'euros au 31 décembre 2008). La répartition par échéance de ces provisions est la suivante :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	24,3	21,6	7,1
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	9,8	11,7	8,6
Echéances supérieures à 12 mois	16,8	10,2	12,2
	50,9	43,5	27,9

8) Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances personnel	3,6	3,2	3,1
Autres créances	25,2	31,3	41,6
Charges constatées d'avance	17,0	13,9	18,9
Autres taxes	81,7	77,0	76,2
	127,5	125,4	139,8

Ces actifs sont valorisés au coût historique et il n'existe pas d'élément ou de circonstance particulière ayant entraîné de perte de valeur.

9) Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 1 (d))

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 232,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 et correspondent à des dépôts bancaires de moins de 3 mois.

10) Capital social et résultat net par action (Note 1 (s))

Le capital social au 31 décembre 2010 est de 1.052.645.384 euros représenté par 263.161.346 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 369.393.488 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 31 décembre 2010 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros
Au 31/12/2008	262.815.128	4	1.051.260.512	1.069.445.732
Souscription d'actions du plan d'options 2004	165.717	4	662.868	
Souscription d'actions du plan d'options 2005	115.834	4	463.336	185.334
Au 31/12/2009	263.096.679	4	1.052.386.716	1.069.631.066
Souscription d'actions du plan d'options 2005	57.916	4	231.664	92.666
Souscription d'actions du plan d'options 2007	2.046	4	8.184	43.376
Souscription d'actions du plan d'options 2008	2.853	4	11.412	47.303
Souscription d'actions du plan d'options 2009	1.852	4	7.408	16.890
Au 31/12/2010	263.161.346	4	1.052.645.384	1.069.831.301

Il existe une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. La valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2005, 2007, 2008 et 2009 (Note 11 (a)), 64.667 actions ont été souscrites au cours de l'exercice 2010 représentant une augmentation de capital d'un montant de 0,2 million d'euros, assortie d'une prime d'émission de 0,2 million d'euros.

a) Rachat d'actions et contrat de liquidité

Rachat d'actions

Au 31 décembre 2010, le Groupe détient 607.635 actions pour une valeur d'acquisition de 13.872.893 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions gratuites pour 578.380 actions et pour une valeur d'acquisition de 13.143.858 euros,
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 29.255 actions et pour une valeur d'acquisition de 729.035 euros.

Au cours de l'exercice 2010, 27.508 actions qui étaient affectées à l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats ont été transférées au FCPE pour une valeur de 647.740 euros.

Par ailleurs, 330.504 actions ont été transférées au cours de l'exercice 2010 aux salariés dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions mentionnés en Note 11 (b).

Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché NYSE Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2010, le Groupe détient 192.500 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 5.385.349 euros.

Le solde des mouvements de l'exercice 2010, au titre de ce contrat, correspond à des cessions, nettes d'achat, de 97.500 actions pour un produit net de cession de 2.469.019 euros.

b) Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat net revenant à Legrand (<i>en millions d'euros</i>)	A	418,3	289,8	349,9
Actions ordinaires :				
- fin de période		263.161.346	263.096.679	262.815.128
- dont auto-détenues		800.135	1.255.647	6.745.873
- moyenne (hors auto-détention)	B	262.274.181	260.132.463	256.389.092
- moyenne après dilution (hors auto-détention)	C	271.792.091	262.531.035	257.894.512
Options et actions gratuites restantes en fin de période		9.517.910	5.919.305	5.083.315
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		125.008	5.235.946	(4.498.980)
Actions gratuites transférées durant la période		330.504	254.280	-
Résultat net par action (<i>euros</i>) (Note 1 (s))	A/B	1,595	1,114	1,365
Résultat net dilué par action (<i>euros</i>) (Note 1 (s))	A/C	1,539	1,104	1,357
Dividendes versés par action (<i>euros</i>)		0,700	0,700	0,700

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2005, 2007, 2008 et 2009 intervenue au cours de l'exercice 2010, le Groupe a émis 64.667 actions. Il a transféré 330.504 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites et a également procédé à la cession nette de 125.008 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2010, conformément à IAS 33. Si l'émission et la cession de ces actions étaient intervenues le 1^{er} janvier 2010, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,594 euro et 1,539 euro au 31 décembre 2010.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2004 et 2005 intervenue au cours de l'exercice 2009 le Groupe a émis 281.551 actions. Il a transféré 254.280 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites et a également procédé à la cession nette de 5.235.946 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2009, conformément à IAS 33. Si l'émission et la cession de ces actions étaient intervenues le 1^{er} janvier 2009, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,107 euro et 1,097 euro au 31 décembre 2009.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2003 et 2004 intervenue au cours de l'exercice 2008 le Groupe a émis 977.784 actions. Il a également procédé au rachat net de 4.498.980 actions. Enfin, il a réduit son capital par annulation de 9.138.395 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2008, conformément à IAS 33. Si l'émission, le rachat et l'annulation de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2008, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,366 euro et 1,358 euro au 31 décembre 2008.

11) Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 1 (o))

a) Plan d'options sur actions 2005 de Legrand

La Société est dotée d'un plan d'options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1,00 à 4,00 euros par action.

En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005.

Durant l'exercice 2010 :

- 57.916 options ont été exercées dans le cadre du plan 2005, plan qui est arrivé à échéance le 07 avril 2010.

Information sur les options de souscription	Plan 2005
Date du Conseil d'administration	07/02/2005
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	173.750
<i>dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	0
Modalités d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • A hauteur de 2/3, 4 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours ; • A hauteur de 1/3, 5 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours
Point de départ d'exercice des options pour les 2/3	07/02/2009
Point de départ d'exercice des options pour les 1/3	07/02/2010
Prix de souscription	5,60 euros
Options de souscription souscrites durant l'exercice 2009	(115.834)
Options de souscription souscrites durant l'exercice 2010	(57.916)
Options de souscription d'actions restantes au 31/12/2010	0

b) Plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2007 à 2010 de Legrand

Plans d'actions gratuites

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des actions gratuites représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social de la Société au jour de la décision d'attribution.

Information sur les plans d'actions gratuites	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions gratuites attribuées	533.494	654.058	288.963	896.556
<i>dont nombre d'actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux</i>	<i>26.427</i>	<i>47.077</i>	<i>23.491</i>	<i>62.163</i>
- Gilles Schnepf	13.582	24.194	12.075	38.373
- Olivier Bazil	12.845	22.883	11.416	23.790
Modalités d'attribution	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2007	(8.695)			
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2008	(546)			
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2008	(8.298)	(6.145)		
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2009	(253.880)	(400)		
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2009	(6.428)	(9.905)	(6.281)	
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2010	(682)	(329.359)	(463)	0
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2010	(2.397)	(2.908)	(3.845)	(21.358)
Actions gratuites restantes au 31/12/2010	252.568	305.341	278.374	875.198

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,7% du capital de la Société.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions de la Société représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social de la Société au jour de l'attribution des options.

Durant l'exercice 2010, 2.046 options ont été exercées dans le cadre du plan 2007, 2.853 options ont été exercées dans le cadre du plan 2008 et 1.852 options ont été exercées dans le cadre du plan 2009.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1.638.137	2.015.239	1.185.812	3.254.726
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>	<i>79.281</i>	<i>141.231</i>	<i>93.964</i>	<i>217.646</i>
- Gilles Schnepf	40.745	72.583	48.300	134.351
- Olivier Bazil	38.536	68.648	45.664	83.295
Modalités d'exercice	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Point de départ d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	05/03/2014
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	04/03/2020
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros	20,58 euros	13,12 euros	21,82 euros
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2007	(27.574)			
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2008	(27.468)	(20.439)		
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2009	(25.105)	(32.057)	(21.093)	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2010	(13.830)	(19.112)	(18.739)	(75.317)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2010	(2.046)	(2.853)	(1.852)	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2010	1.542.114	1.940.778	1.144.128	3.179.409

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 3,0% du capital de la Société (cette dilution est maximale car elle ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

Modèles d'évaluation des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Taux sans risque	4,35%	3,40%	2,25%	2,91%
Volatilité attendue	28,70%	30,00%	38,40%	28,00%
Rendement attendu	1,98%	3,47%	5,00%	3,20%

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans (Notes 11 (a) et 11 (b)) et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 20,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 (9,0 millions d'euros au 31 décembre 2009; 17,5 millions d'euros au 31 décembre 2008).

c) Participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une provision de 38,0 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre de l'exercice 2010 (cette provision était de 29,7 millions d'euros pour l'exercice 2009 et 32,7 millions d'euros pour l'exercice 2008).

12) Réserves et réserves de conversion

a) Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 1.810,7 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1.702,5 millions d'euros à cette même date.

b) Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Dollar américain	(152,8)	(158,3)	(143,0)
Autres devises	20,1	(73,3)	(106,4)
	(132,7)	(231,6)	(249,4)

Comme indiqué en Note 1 (m), la variation latente de change des obligations Yankee libellées en dollars américains est comptabilisée en diminution des réserves de conversion pour un montant de 21,6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, l'évolution positive des réserves de conversion provient du renforcement des autres devises vis-à-vis de l'euro.

13) Emprunts non courants (Note 1 (t))

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	227,2	375,8	1.265,8
Obligations Yankee	292,0	269,9	279,2
Emprunt obligataire	300,0	0,0	0,0
Emprunt bancaire	282,5	282,5	220,0
Autres emprunts	114,3	141,9	258,0
	1.216,0	1.070,1	2.023,0
Coûts d'émission de la dette	(3,0)	(2,3)	(2,8)
	1.213,0	1.067,8	2.020,2

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Euro	803,5	635,6	1.471,8
Dollar américain	307,0	297,9	423,1
Autres devises	105,5	136,6	128,1
	1.216,0	1.070,1	2.023,0

Les emprunts non courants sont remboursables :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Un à deux ans	134,1	108,4	202,0
Deux à trois ans	376,9	158,8	129,5
Trois à quatre ans	77,2	431,0	116,0
Quatre à cinq ans	15,0	76,3	1.239,6
Au-delà de cinq ans	612,8	295,6	335,9
	1.216,0	1.070,1	2.023,0

Les taux d'intérêt moyens des emprunts (concernant les obligations Yankee à 8,5 %, il s'agit des taux d'intérêt après prise en compte des opérations de swap de taux d'intérêt jusqu'à échéance de celles-ci en février 2008) s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Prêt syndiqué	0,70%	3,09%	4,69%
Obligations Yankee	8,50%	8,50%	8,25%
Emprunt obligataire	4,25%	-	-
Emprunt bancaire	1,50%	2,17%	6,06%
Autres emprunts	5,45%	6,18%	5,58%

Ces emprunts sont garantis comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	4,4	3,4	21,2
Garanties concédées à des banques	216,5	245,7	180,4
	220,9	249,1	201,6

a) Contrat de Crédit

Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une convention de crédit.

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait notamment en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10% du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20% le 10 janvier 2011 et une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an).

Un premier amortissement de 10% du nominal de la tranche A a eu lieu en janvier 2007 et un deuxième amortissement de 7,78% en juillet 2007. En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, portant ainsi l'échéance finale du Contrat de Crédit 2006 à janvier 2013.

Les amortissements semestriels de la tranche A sont de 6,22% du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2011, de 7,12% du nominal d'origine le 10 janvier 2012, de 6,02% du nominal d'origine le 10 juillet 2012 et de 19,32% le 10 janvier 2013.

Au 31 décembre 2010, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du prêt syndiqué :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Moins d'un an (en emprunts courants)	87,1	87,0	87,1
Un à deux ans	92,0	87,1	87,1
Deux à trois ans	135,2	92,1	87,1
Trois à quatre ans	0,0	196,6	92,0
Quatre à cinq ans	0,0	0,0	999,6
Au-delà de cinq ans	0,0	0,0	0,0
	314,3	462,8	1.352,9

Le prêt syndiqué s'analyse comme suit :

	31 décembre 2010		
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	314,3	2013	Euribor + 0,20

	31 décembre 2009		
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	401,4	2013	Euribor + 0,25
Crédit revolver	61,4	2013	Euribor/Libor + 0,25

	31 décembre 2008		
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	488,5	2013	Euribor + 0,30
Crédit revolver	864,4	2013	Euribor/Libor + 0,30

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est actualisée semestriellement en fonction de la valeur du ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Les taux d'intérêt résultants restent toutefois compris entre Euribor/Libor + 0,20 et Euribor/Libor + 0,50.

Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2006 fait l'objet d'un covenant décrit en Note 22.

b) Obligations Yankee à 8,5%

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

Simultanément à l'émission des obligations, Legrand France avait conclu un contrat de swap de taux d'intérêt, lequel a pris fin en février 2008 (Note 22 (b)).

c) Emprunt bancaire

Au 31 décembre 2010, l'emprunt bancaire se compose de :

- un montant de 220,0 millions d'euros, contracté le 21 mai 2007 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 6 ans et 4 mois, soit à échéance du 21 septembre 2013. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 45 points de base,
- un montant de 62,5 millions d'euros, contracté le 12 mars 2009 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 5 ans, soit à échéance du 12 mars 2014. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 210 points de base.

Par ailleurs, l'emprunt bancaire fait l'objet d'un covenant décrit en Note 22.

d) Emprunt obligataire

En février 2010, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance du 24 février 2017. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,25% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

e) Lignes de crédit non utilisées

Au 31 décembre 2010, le Groupe a la possibilité de tirer un montant additionnel de 1.200,0 millions d'euros au titre de la tranche B (crédit revolving) du Contrat de Crédit 2006.

14) Provisions

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	171,5	138,2
Changements du périmètre de consolidation	0,0	0,0
Dotations aux provisions	87,2	86,0
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(30,6)	(33,7)
Reprises de provisions devenues sans objet	(29,4)	(26,1)
Transferts aux passifs courants	0,0	0,0
Reclassements	(2,1)	0,6
Effet de conversion	8,8	6,5
A la fin de la période	205,4	171,5
<i>dont part non courante</i>	<i>91,6</i>	<i>63,6</i>

15) Avantages au personnel (Note 1 (q))

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
<i>Part non courante</i>			
France (Note 15 (b))	56,6	46,9	50,4
Italie (Note 15 (c))	36,6	39,8	49,4
Etats-Unis et Royaume Uni (Note 15 (d))	31,1	32,0	32,7
Autres pays	12,6	10,2	11,6
	136,9	128,9	144,1
<i>Part courante</i>			
France (Note 15 (b))	0,0	0,0	0,0
Italie (Note 15 (c))	5,0	5,0	5,0
Etats-Unis et Royaume Uni (Note 15 (d))	1,5	1,2	1,2
Autres pays	0,6	0,9	0,2
	7,1	7,1	6,4
	144,0	136,0	150,5

Le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 144,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 (136,0 millions d'euros au 31 décembre 2009; 150,5 millions d'euros au 31 décembre 2008); il est analysé à la Note 15 (a), qui indique un engagement total de 278,1 millions d'euros au 31 décembre 2010 (247,9 millions d'euros au 31 décembre 2009; 240,5 millions d'euros au 31 décembre 2008), diminué d'un actif total de 124,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 (111,9 millions d'euros au 31 décembre 2009; 89,9 millions d'euros au 31 décembre 2008) et diminué des coûts des services passés non reconnus pour 9,7 millions d'euros.

a) Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>					
Evolution de l'engagement					
Engagement au début de la période	247,9	240,5	263,9	290,6	282,8
Acquisitions	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Affectation des Goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services	14,8	16,2	16,1	16,8	18,2
Coût de l'actualisation financière	10,4	11,1	11,5	11,7	10,3
Prestations versées	(26,2)	(29,7)	(29,3)	(29,5)	(23,5)
Cotisations des salariés	0,6	0,7	0,0	0,0	0,4
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	11,2	8,9	(7,5)	(11,0)	13,0
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	0,1	(1,9)	0,2	(2,4)	(0,8)
Coûts des services passés	10,1	(0,1)	0,0	(0,1)	0,2
Effet de conversion	8,6	2,2	(14,3)	(14,5)	(10,2)
Autres	0,6	0,0	(0,2)	2,3	0,0
Total des engagements à la fin de la période (I)	278,1	247,9	240,5	263,9	290,6
Coûts des services passés non reconnus (II)	9,7	0,0	0,1	0,0	0,2
Valeur des actifs					
Valeur des actifs au début de la période	111,9	89,9	131,4	135,1	133,5
Acquisitions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	7,5	6,6	8,2	9,1	10,2
Cotisations patronales	5,6	12,2	6,4	15,6	8,2
Cotisations des participants	0,6	0,7	0,5	0,3	0,3
Prestations versées	(9,3)	(12,3)	(13,3)	(16,3)	(13,9)
Gains (pertes) actuariels	2,1	12,8	(32,0)	(1,3)	0,7
Effet de conversion	6,0	2,0	(11,3)	(11,1)	(3,9)
Valeur des actifs à la fin de la période (III)	124,4	111,9	89,9	131,4	135,1
Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)	144,0	136,0	150,5	132,5	155,3
Passif courant	7,1	7,1	6,4	7,4	7,7
Passif non courant	136,9	128,9	144,1	125,1	147,6

Les écarts actuariels d'un montant de 9,1 millions d'euros ont été comptabilisés en capitaux propres au 31 décembre 2010 pour un montant après impôts de 6,0 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+,
- Royaume Uni : iBoxx AA Corporate Bond 15+,
- Etats-Unis : Citibank Pension Liability Index.

Le Groupe a procédé à une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation retenus et sur les taux de rendement attendu des actifs du régime. Une diminution de 50 points de base de ces taux conduirait à une perte actuarielle complémentaire d'environ 14,0 millions d'euros augmentant d'autant la valeur de l'engagement au 31 décembre 2010.

L'impact sur le résultat s'analyse comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Coûts des services / Droits nouveaux	(14,8)	(16,2)	(16,1)
Coûts des services / Droits annulés	0,0	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0	0,0
Coûts financiers	(10,4)	(11,1)	(11,5)
Autres	(0,5)	2,0	(0,2)
Rendement attendu des actifs du régime	7,5	6,6	8,2
	(18,2)	(18,7)	(19,6)

Au 31 décembre 2010, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

	France	États-Unis et Royaume-Uni	Total pondéré
	<i>(en pourcentage)</i>		
Titres de capitaux propres	0,0	54,5	47,6
Titres de créance	0,0	40,6	35,4
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	4,9	17,0
	100,0	100,0	100,0

b) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élevaient, pour la France, à 56,6 millions d'euros au 31 décembre 2010 (46,9 millions d'euros au 31 décembre 2009; 50,4 millions d'euros au 31 décembre 2008). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 81,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 (61,6 millions d'euros au 31 décembre 2009; 61,4 millions d'euros au 31 décembre 2008), la juste valeur de l'actif des plans de 14,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 (14,7 millions d'euros au 31 décembre 2009; 10,9 millions d'euros au 31 décembre 2008) et le coût des services passés non reconnus pour 9,7 millions d'euros.

Le coût des services passés est la conséquence de l'avenant à la Convention Collective de la Métallurgie du 21 juin 2010 modifiant les droits payables aux salariés au titre des indemnités de départ à la retraite. Le coût des services passés est étalé sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits pour chaque entité française.

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0%, un taux d'actualisation de 4,5% (3,0% et 5,0% en 2009 ; 2,5% et 5,6% en 2008) et un rendement attendu de l'actif des plans de 3,8% (4,0% respectivement pour 2009 et 2008). Par conséquent, les provisions enregistrées au bilan consolidé représentent la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par les fonds ayant vocation à couvrir partiellement ces engagements.

La réforme des retraites a eu pour conséquence un relèvement de l'âge de départ en retraite sans impact significatif sur le calcul des engagements au 31 décembre 2010.

c) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1er janvier 2007.

A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (Trattamento di fine rapporto, TFR) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures au 1er janvier 2007 continuent d'être traitées en normes IFRS sous le régime des prestations définies mais ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation actuarielle qui exclut la composante relative aux futures augmentations de salaires. Les pertes et gains actuariels précédemment constatés ont été reclassés en réserves, conformément à la norme IAS 19,93A s révisée.

La provision pour indemnités de fin de contrat, ainsi constituée s'élève à 41,6 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 31 décembre 2010 (44,8 millions d'euros au 31 décembre 2009; 54,4 millions d'euros au 31 décembre 2008).

d) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 32,6 millions d'euros au 31 décembre 2010 (33,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 ; 33,9 millions d'euros au 31 décembre 2008). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 133,6 millions d'euros au 31 décembre 2010 (123,4 millions d'euros au 31 décembre 2009 ; 110,0 millions d'euros au 31 décembre 2008) et la juste valeur de l'actif des plans de 101,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 (90,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 ; 76,1 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5%, un taux d'actualisation de 4,9% (3,5% et 5,3% en 2009 ; 3,5% et 6,3% en 2008) et un rendement attendu de l'actif des plans de 7,5% (7,5% respectivement en 2009 et 2008). Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 4,4%, un taux d'actualisation de 5,4% (4,6% et 5,7% en 2009 ; 3,8% et 6,4% en 2008) et un rendement attendu de l'actif des plans de 6,3% (6,6% en 2009 ; 6,7% en 2008).

16) Emprunts courants (Note 1 (t))

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	87,1	87,0	87,1
Billets de trésorerie	0,0	105,0	11,7
Autres emprunts	129,7	253,5	302,5
	216,8	445,5	401,3

17) **Autres passifs courants**

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Dettes fiscales	68,5	65,5	64,5
Salaires et charges sociales	166,8	153,4	156,1
Participation et intéressement des salariés	35,7	29,9	31,5
Fournisseurs d'immobilisations	14,2	12,9	16,9
Charges à payer	70,2	70,8	70,1
Intérêts non échus	27,6	19,2	38,6
Produits constatés d'avance	15,8	16,2	10,2
Avantages du personnel	7,1	7,1	6,4
Autres passifs courants	37,3	32,7	38,2
	443,2	407,7	432,5

18) **Analyse de certains frais**

a) **Analyse des frais opérationnels**

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Consommation de matières premières et composants	(1.125,7)	(1.019,6)	(1.276,0)
Salaires et charges sociales	(980,9)	(936,0)	(1.049,3)
Participation et intéressement des salariés	(38,0)	(29,7)	(32,7)
Total des charges de personnel	(1.018,9)	(965,7)	(1.082,0)
Amortissement des immobilisations corporelles	(120,2)	(126,5)	(136,1)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(71,3)	(77,8)	(81,0)

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2010 est de 29.422 (28.314 au 31 décembre 2009 et 31.596 au 31 décembre 2008).

b) **Analyse des autres produits (charges) opérationnels**

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Participation et intéressement des salariés	(38,0)	(29,7)	(32,7)
Charges liées aux restructurations	(31,5)	(50,7)	(47,6)
Dépréciation du goodwill	0,0	(16,6)	0,0
Autres	(47,9)	(78,7)	(56,4)
	(117,4)	(175,7)	(136,7)

19) Charges financières nettes

a) Gains (pertes) de change

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Gains (pertes) de change	(39,8)	(13,4)	(25,3)

Au 31 décembre 2010, les pertes de change s'expliquent essentiellement par la baisse de l'euro vis-à-vis de la plupart des autres devises. L'essentiel de ces pertes de changes sont latentes et liées à des prêts intragroupes. En contrepartie de ces pertes de change latentes, les réserves de conversion ont évolué à la hausse (Note 12 (b))

b) Produits et charges financiers

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Produits financiers	11,7	11,9	29,1
Charges financières	(81,7)	(98,4)	(145,6)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	(1,2)	(1,6)	(6,1)
Total des charges financières	(82,9)	(100,0)	(151,7)
Résultat financier net	(71,2)	(88,1)	(122,6)

Les charges financières correspondent pour la majeure partie aux intérêts financiers relatifs aux emprunts (Notes 13 et 16).

20) Impôts sur les résultats (Note 1(j))

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
En France	173,5	97,8	100,7
A l'étranger	473,1	324,8	394,2
	646,6	422,6	494,9

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts courants :			
En France	(77,2)	(41,6)	(38,3)
A l'étranger	(150,5)	(123,1)	(136,5)
	(227,7)	(164,7)	(174,8)
Impôts différés :			
En France	4,1	24,2	16,4
A l'étranger	(3,5)	9,2	15,0
	0,6	33,4	31,4
Imposition totale :			
En France	(73,1)	(17,4)	(21,9)
A l'étranger	(154,0)	(113,9)	(121,5)
	(227,1)	(131,3)	(143,4)

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
		<i>(Taux d'imposition)</i>	
Taux normal d'imposition en France	34,43%	34,43%	34,43%
Augmentations (diminutions) :			
- impact des taux étrangers	(4,16%)	(3,82%)	(3,83%)
- éléments non imposables	1,77%	1,45%	1,09%
- éléments imposables à des taux spécifiques	1,10%	1,25%	1,20%
- autres	1,60%	(1,24%)	(3,86%)
	34,74%	32,07%	29,03%
Effet sur les impôts différés :			
- des changements de taux d'imposition	0,20%	0,05%	0,01%
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,18%	(1,05%)	(0,07%)
Taux d'imposition effectif	35,12%	31,07%	28,97%

Conformément à l'avis du CNC (Conseil National de la Comptabilité), le Groupe a choisi de comptabiliser la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée de l'entreprise) sur le poste 'impôts sur les résultats' du compte de résultat à compter du 1^{er} janvier 2010.

La charge d'impôt nette attribuable à la CVAE ainsi que les conséquences en terme d'impôts différés du choix de la comptabilisation de la CVAE en impôt, sont inscrites dans le poste 'autres' au 31 décembre 2010, soit une charge de 10,2 millions d'euros. Hors cette comptabilisation, le taux d'imposition effectif serait de 33,54%.

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts différés constatés en France	(330,5)	(336,6)	(360,3)
Impôts différés constatés à l'étranger	(212,9)	(206,3)	(202,2)
	(543,4)	(542,9)	(562,5)
Origine des impôts différés :			
- amortissement des immobilisations	(84,4)	(71,4)	(79,6)
- déficits fiscaux nets	1,5	7,7	5,3
- participation des salariés	4,0	4,8	4,9
- indemnités de départ à la retraite	21,1	16,7	21,0
- brevets	(3,9)	(9,6)	(19,3)
- marques	(535,0)	(534,2)	(531,8)
- provisions pour stocks et créances douteuses	30,0	27,2	22,1
- juste valeur des instruments dérivés	(4,7)	(5,0)	(5,3)
- effet de conversion	0,1	2,1	0,1
- autres provisions	65,6	52,9	47,5
- marges en stock	16,2	13,2	16,4
- autres	(53,9)	(47,3)	(43,8)
	(543,4)	(542,9)	(562,5)
- dont impôts différés actif	90,1	82,1	76,4
- dont impôts différés passif	(633,5)	(625,0)	(638,9)

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts différés courants	78,6	73,0	62,5
Impôts différés non courants	(622,0)	(615,9)	(625,0)
	(543,4)	(542,9)	(562,5)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Pertes fiscales reportables reconnues	5,8	29,0	21,5
Actifs d'impôts différés reconnus	1,5	7,7	5,3
Pertes fiscales reportables non reconnues	94,0	85,0	95,1
Actifs d'impôts différés non reconnus	26,8	24,0	27,7
Pertes fiscales reportables totales	99,8	114,0	116,6

Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

21) Engagements

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Moins d'un an	39,0	32,8	18,5
Un à deux ans	31,0	27,7	13,9
Deux à trois ans	22,4	18,8	10,6
Trois à quatre ans	13,4	11,7	7,8
Quatre à cinq ans	8,1	7,7	5,1
Au-delà de cinq ans	12,2	7,0	3,5
	126,1	105,7	59,4

Jusqu'au 31 décembre 2008, la notion d'engagements de contrats de location simple recouvrait uniquement les locations immobilières. Au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010, cette notion a été étendue à toutes les locations simples.

Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2010.

22) Instruments financiers et gestion des risques financiers

a) Instruments financiers

(1) Instruments financiers dérivés

31 décembre 2010				
<i>(en millions d'euros)</i>				
	Résultat financier	Capitaux propres	Valeur d'inventaire	Qualification IFRS
Change				
Contrats à terme et options en couverture d'éléments bilantiels	(10,1)		(0,1)	Négociation*
Contrats à terme en couverture d'investissements nets	(2,5)		-	NIH**
Matières premières				
Couvertures fermes et optionnelles	-		-	Négociation*
Taux				
Contrats de couverture de taux (CAP)	(1,2)		0,4	Négociation*
	(13,8)		0,3	

* *Trading*

** *Couverture d'investissement net (Net Investment Hedge)*

L'intégralité des instruments financiers sont classés selon une technique de valorisation hiérarchisée de niveau 2 (note 1 (I (a))).

(2) Impact des instruments financiers

31 décembre 2010				
<i>(en millions d'euros)</i>				
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste		
		Valeur	Conversion	Autres
Créances clients et comptes rattachés	-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-			
Emprunts	(65,0)		(21,6)	
Instruments dérivés	(13,8)		-	
	(78,8)		(21,6)	

Les obligations Yankee libellées en dollars sont qualifiées de couverture contre le risque de change dans le cadre de l'investissement net aux Etats-Unis (couverture NIH tel que précisé en note 1 (I)).

(3) Bilan par catégorie des instruments financiers

	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
<i>(en millions d'euros)</i>						
Ventilation par catégorie d'instruments						
	Créances, dettes					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	et emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan
ACTIF						
Actifs courants						
Créances clients et comptes rattachés	496,4	496,4		496,4		501,1
Autres actifs financiers courants	0,6	0,6			0,6	0,6
Total Actifs courants	497,0	497,0		496,4	0,6	501,7
PASSIF						
Passifs courants						
Emprunts courants	216,8	216,8		216,8		445,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432,0	432,0		432,0		357,7
Autres passifs financiers courants	0,3	0,3			0,3	0,3
Total Passifs courants	649,1	649,1		648,8	0,3	803,5
Passifs non courants						
Emprunts non courants	1.213,0	1.217,7		1.213,0		1.067,8
Total Passifs non courants	1.213,0	1.217,7		1.213,0		1.067,8

b) Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financement et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Les actifs et passifs financiers courants sont valorisés sur la base de données de marché observables et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Autres actifs financiers courants :	0,6	0,6	5,0
Contrats de swaps	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés actifs	0,6	0,6	5,0
Autres passifs financiers courants :	0,3	0,3	0,0
Contrats de swaps	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés passifs	0,3	0,3	0,0

(1) Risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 31 décembre 2010, la dette financière brute (hors coûts d'émission de la dette) se répartit comme suit :

	31 décembre 2010
	<i>(en millions d'euros)</i>
Taux fixes	638,6
Taux variables	794,2

Pour la partie à taux variables, le tableau ci-dessous présente la fréquence de révision des taux applicables aux actifs et passifs financiers du Groupe.

	Jour le jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au delà
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Endettement brut (hors coûts d'émission de la dette)	794,2	-	-
Trésorerie et valeurs mobilières de placement	(232,3)	-	-
Endettement net	561,9	-	-
Instruments de couverture	700,0	-	-
Position après instruments de couverture	(138,1)	-	-

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La gestion de ce risque consiste essentiellement en un recours à des instruments de couverture.

Ainsi, sur la base de l'encours moyen de la dette en 2010 et des instruments de couverture détaillés ci-dessous, le Groupe estime qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts (en ce qui concerne son endettement à taux variable) ne devrait pas aboutir à une diminution du résultat avant impôts annuel supérieure à 6,1 millions d'euros (4,9 millions d'euros en 2009 et 11,0 millions d'euros en 2008).

Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

31 décembre 2010 (en millions d'euros)			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Janvier 2011 – Mars 2011	700,0	Euribor 3 mois	3,24%
Avril 2011 – Mars 2012	550,0	Euribor 3 mois	3,75%
Avril 2012 – Mars 2013	350,0	Euribor 3 mois	3,57%

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,4 million d'euros (0,6 million d'euros au 31 décembre 2009 et 1,0 million d'euros au 31 décembre 2008) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. L'impact des variations de la juste valeur est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Charges financières nettes' (Note 19 (b)), soit une perte de 1,2 million d'euros (perte de 1,6 million d'euros pour l'exercice 2009 et une perte de 6,4 millions d'euros pour l'exercice 2008).

Swaps de taux d'intérêt adossés aux obligations Yankee à 8,5% (Note 13)

Le Groupe avait conclu, avec des contreparties de premier plan, un swap de taux d'intérêt lui permettant de se prémunir contre les risques de taux pour les obligations Yankee. La valeur de marché de ce swap était déterminée sur la base des courbes de taux à la clôture de chaque exercice, taux susceptibles de variations pouvant avoir un effet sur les flux de trésorerie.

Ce contrat de swap a pris fin en février 2008, conformément au contrat de novation conclu en avril 2003 et en vertu duquel le Groupe avait vendu la tranche relative aux échéances 2008-2025 du contrat. A son échéance, il a donné lieu à un refinancement de 86,0 millions d'euros correspondant à la position passive de sa composante taux devises.

Depuis février 2008, avec la fin du contrat de swap, les obligations Yankee sont de nouveau assorties d'un coupon fixe à 8,5 %.

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

(2) Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts courants et non courants) par devises au 31 décembre 2010 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actif financier	Passif financier
	Trésorerie et Valeurs mobilières de placement	(hors coûts d'émission de la dette)
Euro	51,3	923,9
Dollar américain	70,3	354,5
Autres devises	110,7	154,4
	232,3	1.432,8

Des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre la répartition de la dette nette par devise avec celle du résultat opérationnel par devise.

Si nécessaire, lorsque l'achat d'un actif est financé dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change. Au 31 décembre 2010, les couvertures à terme mises en place concernent le réal brésilien et le dollar australien, elles sont comptabilisées à leur juste valeur au bilan pour un montant net de 0,1 million d'euros.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 31 décembre 2010:

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Coûts opérationnels hors amortissements liés à l'acquisition	
Euro	2.029,6	52,2%	1.552,9	50,0%
Dollar américain	571,7	14,7%	485,0	15,6%
Autres devises	1.289,2	33,1%	1.068,5	34,4%
	3.890,5	100%	3.106,4	100%

De la même manière, des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre les coûts et les produits opérationnels dans chacune des devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe a mis en place des couvertures optionnelles pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées. Ces couvertures ont une échéance inférieure à 18 mois. Ces contrats ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan, soit une valeur nulle au 31 décembre 2010 (valeur nulle au 31 décembre 2009, 4,0 millions d'euros au 31 décembre 2008) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. Le résultat de change relatif à ces instruments est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Gains (pertes) de change' (Note 19 (a)), soit un impact neutre au 31 décembre 2010 (impact neutre pour l'exercice 2009, gain de 5,4 millions d'euros pour l'exercice 2008).

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres 2010, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 169,2 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 27,2 millions d'euros

De façon équivalente, une telle augmentation appliquée aux chiffres 2009 et 2008, aurait entraîné une diminution d'environ 142,0 millions d'euros du chiffre d'affaires en 2009 et 163,0 millions d'euros en 2008 ainsi qu'une diminution du résultat opérationnel d'environ 19,0 millions d'euros en 2009 et 20,0 millions d'euros en 2008.

(3) Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Pour l'exercice 2010, les achats de matières premières représentaient environ 410,0 millions d'euros (351,0 millions d'euros en 2009 et 483,0 millions d'euros en 2008).

Une augmentation de 10% du prix de l'ensemble des matières premières que le Groupe utilise aurait entraîné une augmentation théorique de ces frais d'environ 41,0 millions d'euros sur une base annuelle. Le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser globalement l'effet de telles augmentations.

En complément, le Groupe peut recourir à des couvertures optionnelles spécifiques de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours de certaines matières premières, notamment le cuivre.

Le Groupe a conclu de tels contrats de couverture au cours de l'exercice qui sont arrivés à échéance en décembre 2010.

(4) Risque de crédit

Pour le Groupe, le risque de crédit recouvre :

- le risque lié aux encours de créances avec ses clients,
- le risque de contrepartie avec les établissements financiers.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe effectue un suivi très actif de ses créances clients : des plafonds de crédit revus régulièrement sont fixés pour tous les clients, le recouvrement des créances fait l'objet d'un suivi rigoureux avec des relances systématiques en cas de dépassement d'échéances et avec une revue régulière de la situation avec la Direction Financière du Groupe.

Les instruments financiers susceptibles de se traduire par un risque de contrepartie sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires, les placements à court terme ainsi que les instruments de couverture mis en place par le Groupe. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan recommandés par le Groupe. Celui-ci suit en permanence le niveau de son exposition auprès de chaque établissement concerné.

(5) Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées en origine et en maturité. Cet élément constitue la base de la politique de financement mise en œuvre par le Groupe.

Ainsi, la dette financière nette qui s'élève à 1.197,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, est totalement financée par des lignes de financement arrivant à échéance au plus tôt en 2013 (y compris les lignes de crédit non utilisées) et au plus tard en 2025.

Par ailleurs, au titre du contrat de Crédit 2006 défini à la Note 13 (a) et de l'emprunt bancaire défini à la Note 13 (c), le Groupe doit tester semestriellement le ratio suivant calculé sur une base consolidée: ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent inférieur ou égal à 3,50 (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Ce ratio est néanmoins suivi mensuellement et s'établit à 1,21 au 31 décembre 2010.

Enfin, la notation sollicitée par Legrand de la dette du Groupe est la suivante au 31 décembre 2010 :

Agence de notation	Dette à long terme	Perspective
S&P	BBB	Surveillance avec implication positive

23) Informations relatives aux parties liées

a) Avantages court terme

	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées *	2,2	1,8	2,3

* Rémunérations versées au cours de l'année de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération versée comprend l'ensemble de la rémunération variable au titre des réalisations de l'exercice précédent et versée en début d'année.

b) Rémunération et avantages dus à raison de la cessation des fonctions de mandataire social du Groupe

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire ⁽¹⁾		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ⁽³⁾		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence ⁽²⁾	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Dirigeants mandataires sociaux								
Gilles Schnepf								
Président Directeur général								
Début de mandat : 22/05/2008								
Fin de mandat : 31/12/2013		x	x			x	x	
Olivier Bazil								
Vice-Président Directeur général délégué								
Début de mandat : 22/05/2008								
Fin de mandat : 31/12/2013	x		x			x	x	

⁽¹⁾ En 2001, le Groupe Legrand a conclu avec une société d'assurance un accord en vue de la fourniture de prestations de pension, retraite ou autres prestations similaires aux membres du Comité de Direction du Groupe bénéficiant du régime de retraite des salariés français. Au 31 décembre 2010, les obligations du Groupe au titre de cet accord s'élevaient à environ 20,6 millions d'euros, dont environ 11,7 millions d'euros étaient financés, le solde de 8,9 millions d'euros faisant l'objet d'une provision dans les comptes. En complément une provision de 5,2 millions d'euros a été comptabilisée dans les comptes correspondant à la contribution additionnelle de 30% sur les rentes dépassant 8 fois le plafond de la sécurité sociale. Le Comité de Direction se compose de huit personnes, dont deux mandataires sociaux.

Cette retraite complémentaire est calculée de manière à permettre aux bénéficiaires de recevoir une pension de retraite, entendue comme la somme de cette retraite complémentaire et de toutes autres sommes perçues au titre de la retraite, d'un montant égal à 50% de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein du Groupe. Afin de bénéficier de cette retraite complémentaire, l'intéressé doit avoir atteint l'âge de la retraite légale et avoir été employé par le Groupe pendant au moins dix ans. En cas de décès du bénéficiaire, le Groupe paiera au conjoint survivant 60% de cette retraite complémentaire.

Les droits potentiels des dirigeants mandataires sociaux au moment de leur départ représenteraient, dans le cas spécifique de Messieurs Gilles Schnepf et Olivier Bazil, 1% de la rémunération (fixe et variable) par année de présence au sein du Groupe.

⁽²⁾ Monsieur Gilles Schnepf, au titre de son mandat social, est soumis à une obligation de non-concurrence d'une durée de deux ans à la seule initiative du Groupe. En contrepartie de cette obligation, si le Groupe décidait de la mettre en œuvre, Monsieur Gilles Schnepf percevrait une indemnité mensuelle égale à 50% de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable perçue au cours des douze derniers mois de présence dans le Groupe. En ce qui concerne Monsieur Olivier Bazil, il est soumis aux restrictions de la clause standard de non-concurrence correspondant aux termes définis dans la Convention Collective de la Métallurgie. Il est rappelé que l'exercice de cette clause est à la seule initiative du Groupe. Si ce dernier décidait de la mettre en œuvre, cela entraînerait le versement au bénéfice de Monsieur Olivier Bazil d'une indemnité rémunérée à hauteur de 50% de sa rémunération de référence (fixe et variable) pendant une période maximum de deux ans.

⁽³⁾ La Convention Collective de la Métallurgie et les accords d'entreprise en vigueur dans le Groupe prévoient le versement au bénéfice de tout salarié du Groupe partant à la retraite d'une indemnité de départ proportionnelle au temps de présence de ce salarié dans le Groupe. Ces dispositions légales s'appliqueraient à Monsieur Olivier Bazil si les conditions étaient remplies à la date de son départ à la retraite. A titre d'exemple, l'indemnité versée à un cadre ayant entre 30 et 39 ans d'ancienneté au jour de son départ en retraite serait de 5 mois de salaire en cas de départ.

c) Indemnités de fin de contrat de travail

A l'exception des éléments dus lors du départ en retraite et de l'engagement de non-concurrence mentionnés ci-dessus, les mandataires ne bénéficient d'aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

d) Paiements en actions

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2010, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 62.163 actions gratuites et de 217.646 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2009, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 23.491 actions gratuites et de 93.964 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2008, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 47.077 actions gratuites et de 141.231 options.

24) Informations par segments géographiques (Note 1 (r))

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe :

Période close le 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
Chiffre d'affaires total	2.270,4	825,7	983,4	627,6	1.107,9		5.815,0
Dont intra-groupe	(1.227,3)	(203,1)	(246,2)	(55,9)	(192,0)		(1.924,5)
Chiffre d'affaires à tiers	1.043,1	622,6	737,2	571,7	915,9		3.890,5
Coût des ventes	(345,4)	(245,8)	(441,7)	(281,3)	(483,5)		(1.797,7)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(401,0)	(177,2)	(188,9)	(210,7)	(240,0)		(1.217,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(40,9)	(7,0)	(21,6)	(10,6)	(37,3)		(117,4)
Résultat opérationnel	255,8	192,6	85,0	69,1	155,1		757,6
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(11,5)	(4,8)	(1,7)	(7,7)	(0,8)		(26,5)
Résultat opérationnel ajusté	267,3	197,4	86,7	76,8	155,9		784,1
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(42,6)	(26,8)	(18,4)	(11,1)	(20,3)		(119,2)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,5)	(5,8)	(2,3)	(3,4)	(6,7)		(20,7)
- dont amortissement des frais de développement	(18,2)	(4,3)	(0,2)	(2,2)	(0,2)		(25,1)
- dont charges liées aux restructurations	(6,6)	(1,3)	(15,7)	0,1	(8,0)		(31,5)
Gains (pertes) de change						(39,8)	(39,8)
Produits (charges) financiers						(71,2)	(71,2)
Impôt sur les bénéfices						(227,1)	(227,1)
Minoritaires et équivalences						1,2	1,2
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						749,4	749,4
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						8,9	8,9
Investissements	(20,8)	(22,8)	(9,8)	(6,3)	(22,8)		(82,5)
Frais de développement capitalisés	(20,0)	(7,0)	(0,1)	(2,2)	(1,0)		(30,3)
Cash flow libre*						645,5	645,5
Actif total						6.064,7	6.064,7
Passif sectoriel	352,1	181,3	120,4	116,0	219,2		989,0

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 31 décembre 2009	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	2.179,6	778,9	873,8	575,0	869,2		5.276,5
Dont intra-groupe	(1.160,9)	(163,8)	(201,3)	(55,4)	(117,6)		(1.699,0)
Chiffre d'affaires à tiers	1.018,7	615,1	672,5	519,6	751,6		3.577,5
Coût des ventes	(363,4)	(267,8)	(405,3)	(259,1)	(405,0)		(1.700,6)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(418,5)	(180,0)	(183,4)	(198,1)	(197,1)		(1.177,1)
Autres produits (charges) opérationnels	(62,3)	(11,3)	(35,8)	(13,9)	(52,4)		(175,7)
Résultat opérationnel	174,5	156,0	48,0	48,5	97,1		524,1
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(17,7)	(8,0)	(2,6)	(8,5)	(1,3)		(38,1)
- dont dépréciation du goodwill					(16,6)		(16,6)
Résultat opérationnel ajusté	192,2	164,0	50,6	57,0	115,0		578,8
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(46,7)	(28,4)	(17,6)	(12,0)	(20,8)		(125,5)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,7)	(6,7)	(2,4)	(3,5)	(4,9)		(20,2)
- dont amortissement des frais de développement	(15,3)	(3,3)	0,0	(1,9)	0,0		(20,5)
- dont charges liées aux restructurations	(18,0)	1,1	(23,0)	0,5	(11,3)		(50,7)
Gains (pertes) de change						(13,4)	(13,4)
Produits (charges) financiers						(88,1)	(88,1)
Impôt sur les bénéfices						(131,3)	(131,3)
Minoritaires et équivalences						1,5	1,5
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						726,3	726,3
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						43,8	43,8
Investissements	(26,4)	(24,3)	(12,1)	(5,7)	(15,8)		(84,3)
Frais de développement capitalisés	(22,1)	(6,1)	(0,2)	(2,3)	(0,6)		(31,3)
Cash flow libre*						654,5	654,5
Actif total						5.614,4	5.614,4
Passif sectoriel	339,4	173,4	102,1	97,2	161,2		873,3

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 31 décembre 2008	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	2.600,3	1.001,6	1.130,8	640,8	934,6		6.308,1
Dont intra-groupe	(1.454,0)	(235,8)	(236,1)	(59,3)	(120,5)		(2.105,7)
Chiffre d'affaires à tiers	1.146,3	765,8	894,7	581,5	814,1		4.202,4
Coût des ventes	(410,1)	(328,9)	(556,7)	(296,8)	(477,5)		(2.070,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(467,9)	(219,7)	(235,9)	(209,7)	(219,7)		(1.352,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(55,1)	(6,9)	(32,2)	(28,0)	(14,5)		(136,7)
Résultat opérationnel	213,2	210,3	69,9	47,0	102,4		642,8
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(27,0)	(12,6)	(3,9)	(9,7)	(1,9)		(55,1)
Résultat opérationnel ajusté	240,2	222,9	73,8	56,7	104,3		697,9
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(54,0)	(29,7)	(17,4)	(16,4)	(17,5)		(135,0)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,8)	(7,4)	(1,9)	(2,5)	(3,2)		(17,8)
- dont amortissement des frais de développement	(6,0)	(2,8)	0,0	(0,4)	0,0		(9,2)
- dont charges liées aux restructurations	(7,1)	(2,4)	(17,1)	(17,0)	(4,0)		(47,6)
Gains (pertes) de change						(25,3)	(25,3)
Produits (charges) financiers						(122,6)	(122,6)
Impôt sur les bénéfices						(143,4)	(143,4)
Minoritaires et équivalences						1,6	1,6
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						577,5	577,5
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						12,5	12,5
Investissements	(35,6)	(39,9)	(17,6)	(11,2)	(26,7)		(131,0)
Frais de développement capitalisés	(20,1)	(6,1)	0,0	(3,2)	0,0		(29,4)
Cash flow libre*						429,6	429,6
Actif total						6.383,7	6.383,7
Passif sectoriel	365,7	205,3	110,2	110,8	126,8		918,8

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

25) Informations trimestrielles – non auditées

a) Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation) – non audité

	1er trimestre 2010	1er trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2008
France	253,7	260,0	293,3
Italie	168,7	173,4	226,5
Reste de l'Europe	166,1	170,4	218,3
USA / Canada	128,4	132,5	136,0
Reste du monde	194,8	165,1	174,9
Total	911,7	901,4	1.049,0

	2ème trimestre 2010	2ème trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	2ème trimestre 2008
France	282,7	265,1	313,9
Italie	163,4	159,1	212,6
Reste de l'Europe	174,0	162,0	232,8
USA / Canada	153,5	129,6	142,5
Reste du monde	224,8	194,9	215,2
Total	998,4	910,7	1.117,0

	3ème trimestre 2010	3ème trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	3ème trimestre 2008
France	242,5	232,8	264,9
Italie	146,3	139,2	158,9
Reste de l'Europe	177,8	163,2	231,3
USA / Canada	157,7	138,2	155,1
Reste du monde	239,2	188,4	209,1
Total	963,5	861,8	1.019,3

	4ème trimestre 2010	4ème trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	4ème trimestre 2008
France	264,2	260,8	274,2
Italie	144,2	143,4	167,8
Reste de l'Europe	219,3	176,9	212,3
USA / Canada	132,1	119,3	147,9
Reste du monde	257,1	203,2	214,9
Total	1.016,9	903,6	1.017,1

b) Comptes de résultat trimestriels – non audités

	1er trimestre 2010	1er trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2008
Chiffre d'affaires	911,7	901,4	1.049,0
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(411,0)	(433,9)	(507,6)
Frais administratifs et commerciaux	(248,2)	(262,0)	(288,0)
Frais de recherche et développement	(46,3)	(48,2)	(54,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(25,7)	(31,8)	(23,6)
Résultat opérationnel	180,5	125,5	175,0
Charges financières	(18,0)	(34,3)	(37,5)
Produits financiers	2,5	4,1	8,3
Gains (pertes) de change	(25,4)	(11,4)	25,5
Charges financières nettes	(40,9)	(41,6)	(3,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	0,6
Résultat avant impôts	139,6	83,9	171,9
Impôts sur les résultats	(48,7)	(27,2)	(57,8)
Résultat net de l'exercice	90,9	56,7	114,1
Résultat net revenant à :			
-Legrand	90,3	56,5	113,8
-Intérêts minoritaires	0,6	0,2	0,3

	2ème trimestre 2010	2ème trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	2ème trimestre 2008
Chiffre d'affaires	998,4	910,7	1.117,0
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(446,3)	(438,6)	(540,6)
Frais administratifs et commerciaux	(263,0)	(243,0)	(298,5)
Frais de recherche et développement	(47,6)	(44,7)	(54,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(35,2)	(67,9)	(34,9)
Résultat opérationnel	206,3	116,5	188,6
Charges financières	(20,9)	(24,9)	(31,2)
Produits financiers	3,5	2,9	3,3
Gains (pertes) de change	(27,1)	(1,5)	7,0
Charges financières nettes	(44,5)	(23,5)	(20,9)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	(0,6)
Résultat avant impôts	161,8	93,0	167,1
Impôts sur les résultats	(59,7)	(41,2)	(47,2)
Résultat net de l'exercice	102,1	51,8	119,9
Résultat net revenant à :			
-Legrand	102,3	51,4	119,3
-Intérêts minoritaires	(0,2)	0,4	0,6

	3ème trimestre 2010	3ème trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	3ème trimestre 2008
Chiffre d'affaires	963,5	861,8	1.019,3
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(446,8)	(408,0)	(499,9)
Frais administratifs et commerciaux	(250,3)	(228,7)	(274,9)
Frais de recherche et développement	(44,8)	(42,2)	(49,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(25,0)	(35,0)	(28,7)
Résultat opérationnel	196,6	147,9	166,0
Charges financières	(21,4)	(22,7)	(36,6)
Produits financiers	2,7	2,2	5,0
Gains (pertes) de change	19,3	4,3	(50,7)
Charges financières nettes	0,6	(16,2)	(82,3)
Résultat avant impôts	197,2	131,7	83,7
Impôts sur les résultats	(70,1)	(39,9)	(23,8)
Résultat net de l'exercice	127,1	91,8	59,9
Résultat net revenant à :			
-Legrand	126,6	91,3	59,4
-Intérêts minoritaires	0,5	0,5	0,5

	4ème trimestre 2010	4ème trimestre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	4ème trimestre 2008
Chiffre d'affaires	1.016,9	903,6	1.017,1
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(493,6)	(420,1)	(521,9)
Frais administratifs et commerciaux	(270,7)	(253,9)	(283,2)
Frais de recherche et développement	(46,9)	(54,4)	(49,3)
Autres produits (charges) opérationnels	(31,5)	(41,0)	(49,5)
Résultat opérationnel	174,2	134,2	113,2
Charges financières	(22,6)	(18,1)	(46,4)
Produits financiers	3,0	2,7	12,5
Gains (pertes) de change	(6,6)	(4,8)	(7,1)
Charges financières nettes	(26,2)	(20,2)	(41,0)
Résultat avant impôts	148,0	114,0	72,2
Impôts sur les résultats	(48,6)	(23,0)	(14,6)
Résultat net de l'exercice	99,4	91,0	57,6
Résultat net revenant à :			
-Legrand	99,1	90,6	57,4
-Intérêts minoritaires	0,3	0,4	0,2

26) Evénements postérieurs à la clôture

En janvier 2011, le Groupe a annoncé le rachat d'Electrorack, spécialiste des armoires Voix Données Images (VDI) pour les datacenters (centres de données) aux Etats-Unis. Basé à Anaheim en Californie, Electrorack emploie plus de 90 personnes.



Siège social
128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex
France
Tél. : +33 (0) 5 55 06 87 87
Fax : +33 (0) 5 55 06 88 88

www.legrandgroup.com